

Image not found or type unknown



Maison et divorce, quels sont mes droits ?

Par **Sophie**, le **19/08/2010 à 12:24**

Bonjour, Actuellement séparée de mon mari, nous souhaiterions divorcer à l'amiable.
C'est à la demande de ce dernier que j'ai quitté le domicile conjugal. Nous avons ensemble une maison que nous avons mis en vente. Quels sont mes droits sur cette maison, quels sont les siens, a-t-il le droit d'y loger sa nouvelle compagne ? Je précise qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Peut-on avec un acte notarié lui accorder l'usufruit de la maison et si oui, puis-je lui "réclamer" ma part financière immédiatement ?
Cordialement.